

Souveraineté La Solution inc.

Les primes de départ, la caisse des partis, le peuple Québécois



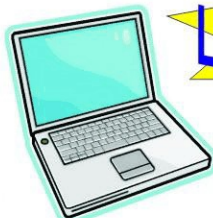
Nous savons tous que tout parti qui prend le pouvoir fait des nominations qui inclut des primes de départ, mais contrairement au citoyen en général qui a une petite entreprise, en eaux troubles financièrement, il a comme recours de sabrer dans son salaire et restreindre ses dépenses à l'exception s'il est millionnaire ou milliardaire, là c'est ses employés qui écopent, coupure dans les fonds de pensions, salaires, services, etc. En plus il demande de l'aide sociale payée par ses employés, (subventions gouvernementales) ou prêt sans intérêt, tarif d'électricité moins cher, que ça coûte plus cher à produire, il se dit c'est pas me problèmes, le peuple le payera. Il demande aux municipalités une réduction de ses taxes foncières, ou si ce n'est pas une radiation.

Caisse du parti

Le parti au pouvoir devrait payer la prime d'indemnités de licenciement (une semaine de salaire par année de service à tous les employés, et deux semaines par année de service pour les cadres) pour tout congédiement jugé pour raisons partisans et abolir toute prime de départ existante.

Peuple

Adopter une loi, aucune indemnité de départ pour toute personne dans la fonction publique qui a un salaire de plus de \$150000.00 annuellement ou détient deux postes, pour tout départ volontaire, ou congédiement justifié.



Le Prof de l'Ordi

COURS PRIVÉS
PRIVATE COURSES
Jean Luc Messier
450-263-1040

Équipe de Rédaction du journal

Éditeur: Compagnie Souveraineté La Solution inc.

Rédacteur en chef: André Desnoyers

Montage graphique: Jean Luc Messier

Programmeur: Jean Lussier